

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° I-443

présenté par  
M. Goldberg

-----

**ARTICLE 10**

Supprimer les alinéas 6 à 9.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ces alinéas visent à supprimer la condition de ressources pour bénéficier de l'éco-PTZ afin de pouvoir le cumuler avec le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Pourtant, il est précisé dans les Evaluations préalables des articles du PLF 2017 que grâce aux modifications apportées en 2014, les accords de prêts sont repartis à la hausse. En l'absence d'informations plus précises, il ne paraît donc pas nécessaire de supprimer la condition de ressources.